



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire
des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX

1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE

Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du
6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Cergy CC



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Dispensé de timbrage

Grève

Mardi 15 avril

Déposé le lundi 7 avril 2008

Les réunions d'information syndicales tenues dans plusieurs départements ont rassemblé un grand nombre de collègues. Elles témoignent de fortes inquiétudes vis à vis de la politique éducative (programmes, stages de mise à niveau, samedi matin, budget, ...) et débouchent sur diverses initiatives d'action souvent en commun ou en direction des parents d'élèves qui sont largement réussies.

Compte tenu de cette montée de la mobilisation, du calendrier des vacances de printemps, les 8 sections départementales du SNUipp d'Ile de France (75,77,78,91,92,93,94,95) ont décidé d'appeler à la grève le mardi 15 avril.

Pour le SNUipp cette initiative s'inscrit dans un plan d'action :

- **Actions coordonnées en fonction des zones de vacances** : distribution de tracts en direction des parents, rassemblements, grèves.....
- **Pétition « copie à refaire »** : la pétition a recueilli 10 000 signataires en 3 jours. C'est un très bon départ. Il faut poursuivre et renforcer cette action. Son succès pèsera lourd dans l'évolution du dossier sur le projet des nouveaux programmes.
- **Manifestation nationale FSU (SNUipp, SNES, SNEP...) du dimanche 18 mai**. Les contacts unitaires sont pris dans le cadre de l'intersyndicale qui se tiendra au niveau national. Le SNUipp proposera également une journée nationale de mobilisation début mai.

L'école publique, ses élèves et ses personnels, méritent d'autres choix. Il n'est pas possible que continuent à être imposées des réformes qui prennent à rebours l'avis et l'intérêt des personnels. Des modifications des programmes aux stages pendant les vacances, des opérations de carte scolaire à la suppression du samedi matin, des salaires aux retraites, les raisons ne manquent pas de protester avec vigueur et de se mobiliser. La participation à la manifestation à Paris est essentielle pour porter nos revendications et nous faire entendre.

Nouveaux programmes, stages de remise à niveau, samedi matin, pouvoir d'achat, retraite, postes supprimés...

La coupe est pleine !

Ce bulletin est adressé aux syndiqués et aux écoles du département.

Sommaire

Edito	p 1
Appel régional	p 2
Programmes, samedi...	p 3
Stages de remise à niveau	p 4

Nouveaux programmes

Signez, faites signer la pétition
téléchargeable sur <http://95.snuipp.fr>
ou en ligne

www.programmesecoleprimairecopiearevoir.org



**SNUipp FSU
Val d'Oise**

Tél : 01 30 32 21 88

Fax : 01 30 32 39 12

courriel : snu95@snuipp.fr

site : <http://95.snuipp.fr>



SNUipp 95

A l'appel des 8 sections départementales du SNUipp-FSU en Ile de France



SNUipp 95

Mardi 15 avril : Grève dans les écoles

Manifestation régionale à 14 h

(lieu précisé ultérieurement, consultez le site du SNUipp95)

⇒ **Pour** obtenir la création des postes nécessaires aux besoins du service public et des élèves dans l'école du 21ème siècle :

- Abaissement des effectifs,
- Création de postes de maîtres supplémentaires,
- Augmentation du nombre de remplaçants,
- Développement des RASED.

⇒ **Pour** des contenus d'enseignement ambitieux pour tous les élèves.
Contre les nouveaux programmes : copie à revoir !

⇒ **Pour** des moyens qui permettent la prévention et la prise en charge sur le temps scolaire des enfants en difficulté , contre les stages de remédiation pendant les vacances.

⇒ **Pour** du temps de concertation supplémentaire pour les enseignants.
Contre le bricolage transformant les heures du samedi matin en heures supplémentaires obligatoires qui stigmatisent les élèves les plus en difficulté.

⇒ **Contre** la mise en concurrence des écoles.

*D'ores et déjà, des contacts sont pris
avec les autres syndicats afin de réaliser l'unité la plus large.*



SNUipp 95



SNUipp 95

Stages de remise à niveau pendant les vacances

Le ministère de l'Éducation Nationale propose aux enseignants d'assurer des stages gratuits de remise à niveau à l'école, pour les élèves en difficulté des classes de CM1 et CM2 pendant le temps des vacances.

Pourquoi les enseignants dans leur majorité ne les feront pas ?

- parce que pour financer ces stages l'Etat va donner 23 millions d'euros alors qu'il ferme des classes et des postes d'enseignants (11800 cette année),
- parce que les parents légitimement inquiets pour l'avenir de leurs enfants sont abusés sur la portée de ces stages,
- parce que les enfants en difficulté ont droit aux vacances comme les autres,
- parce que les enseignants revendiquent depuis longtemps «plus de maîtres que de classes» pour travailler différemment, notamment avec des petits groupes d'élèves.
- parce qu'ils refusent de risquer de culpabiliser davantage les familles si elles refusent d'inscrire leurs enfants dans ces stages,
- parce qu'ils n'ont pas à désigner les enfants en difficulté pour qu'ils s'inscrivent dans des activités en dehors du temps de classe,
- parce que comme pour les autres salariés, la solution aux problèmes de pouvoir d'achat des enseignants est l'augmentation des salaires et non pas et non pas le recours des heures supplémentaires,
- parce qu'ils refusent l'annualisation de leur temps de travail et la flexibilité.

Les programmes nouveaux sont arrivés !

Ces programmes ne tiennent aucunement compte de la maturation intellectuelle et psychologique des enfants. Ils préconisent un retour en arrière et à de prétendues «bonnes vieilles méthodes». Dans cette logique, l'école maternelle devient très sélective et réductrice dans ses objectifs d'apprentissages en totale contradiction avec le développement psycho-affectif de l'enfant à cet âge. La scolarisation des enfants de 2-3 ans disparaît complètement.

Et pourtant, les programmes évoluant au fil des ans ont permis la réussite de nombreux élèves. Le nombre de bacheliers ne cesse de croître : il atteint 150 000 en 1973, 250 000 en 1985 et 470 000 en 1998, en 2006, on compte 524 057 bacheliers.

Les «nouveaux» programmes ne s'appuient sur aucune recherche en sciences de l'éducation. Ils aboutissent à rendre plus précoces certains apprentissages et à encore plus creuser les écarts entre les élèves. Leur contenu est alourdi alors que les élèves ont 2 heures d'enseignement en moins. Ces programmes n'ont plus pour objectif de former des citoyens instruits et conscients, mais des élèves calibrés. Ils prônent des mécanismes d'apprentissages qui font appel à l'automatisme, à la répétition et abandonnent la démarche expérimentale, la recherche documentaire et l'acquisition de la pensée critique.

Les enseignants dans les écoles n'ont pas été associés à la rédaction de ces programmes et en ont assez d'être pris pour des girouettes qui appliqueraient bêtement les instructions qui leurs sont données mais qui changent tous les 5 ans !

Une pétition circule actuellement dans les écoles pour refuser la mise en place de ces programmes. Elle est déjà signée par de nombreux chercheurs en sciences de l'éducation, par les syndicats d'enseignants, par les associations de parents d'élèves et des partenaires de l'école.

Samedi matin supprimé au profit de quoi ?

La suppression du samedi matin entraîne 2 heures d'enseignement en moins pour les élèves.

Cela signifie que les programmes (avec un contenu alourdi) devront être réalisés dans leur totalité en moins de temps. Les enseignants qui ont le même temps de travail qu'avant, devront prendre les enfants en difficulté, le midi, le soir après la classe, le mercredi matin.

La difficulté scolaire doit être prise en charge collectivement par les équipes, sur le temps de travail, en s'appuyant sur les RASED. Ce sont ces réseaux qui devraient être développés.

Cette organisation pointe encore un peu plus les enfants en difficulté. Ils ont comme les autres envie de se distraire après la classe. Comment vont-ils apprécier ce travail supplémentaire en sachant que leurs copains sont en train de jouer ?

Qui viendra chercher les enfants en dehors des heures habituelles ?

Comment ces enfants pourront-ils poursuivre leur participation à des activités sportives ou culturelles ?

Les enseignants demandent depuis longtemps du temps pour la formation, la concertation, la collaboration avec des chercheurs, l'élaboration de projets et la communication et l'information des parents d'élèves.

Toutes ces questions le Ministère ne se les est pas posées, mais les enseignants et les parents devront y répondre.

Le risque est grand qu'aucune organisation du temps et du travail ne soit satisfaisante, ni pour les élèves ni pour les parents ni pour les enseignants.

ALORS, TOUS EN GREVE LE MARDI 15 AVRIL !

Stages de "remise à niveau"

Notre système éducatif subit de nombreux bouleversements. Les stages de « remise à niveau » sur le temps des vacances en font partie. Pourquoi le SNUipp appelle à ne pas rentrer dans ce dispositif ?

Du point de vue des enseignants et des salariés que nous sommes !

Le mélange des genres est-il acceptable ?

Associer « revalorisation salariale » et échec scolaire nous semble être une préparation royale au principe du salaire au mérite. Mais de quel mérite parle-t-on ? Dans la logique du pouvoir politique en place, il dépend uniquement de la réussite des élèves.

Il sera facile de donner l'illusion que ce dispositif fonctionne : le taux d'échec scolaire sera divisé

par trois, mais à partir d'évaluations qui n'ont rien à voir avec l'idée que nous nous faisons de l'école. Cela voudra dire qu'en y mettant du nôtre, nous sommes capables de résorber cet échec. Alors, pourquoi ne pas l'intégrer à notre temps de travail ?

Notre temps de travail, parlons-en.

Le rapport Pochard cite une enquête réalisée en 2000 sur le temps de travail des enseignants. Les professeurs du premier degré effectueraient en moyenne 42h18 par semaine sur 36 semaines. Préparer correctement nos interventions auprès d'un groupe de six élèves pendant 15 heures demande aussi du temps.

Il n'y a pas que les élèves qui soient fatigables. Les enseignants aussi. Les vacances servent à récupérer et à préparer notre classe pour la plupart d'entre nous. Beaucoup d'entre nous aimeraient plutôt tendre vers la reconnaissance voire un allègement de notre charge de travail. Cette charge de travail serait encore accrue pour les directeurs(trices) d'école et nos collègues de CM, même ceux qui ne sont pas volontaires.

Bien sûr, nous sommes de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés financières.

Mais nous restons convaincus que l'individualisation des salaires, c'est de cela dont il s'agit, est une mauvaise solution, et que la proposition d'aujourd'hui n'est pas pérenne. Nos revendications salariales portent sur l'augmentation du point d'indice, seul moyen de reconnaître l'évolution de notre charge de travail et de revaloriser notre profession ; le système des heures supplémentaires coupera court à ces discussions. Les préconisations des différents rapports sur le système éducatif tendent toutes vers une annualisation du temps de travail ! C'est une augmentation de salaire pour tous qu'il faut obtenir !

Comme pour les autres salariés, la solution aux problèmes de pouvoir d'achat des enseignants est l'augmentation des salaires et non pas le recours aux heures supplémentaires!

D'un point de vue pédagogique !

Il ne faut pas confondre « difficultés scolaires » et « manque de travail ». Multiplier les heures n'a pas pour corollaire « apprendre mieux ».

Cette mesure s'inscrit dans un contexte de déplacement des problèmes scolaires vers la seule école primaire et nie, de ce fait, l'impact de la situation sociale sur les résultats des élèves.

Bien qu'« experts », selon la formule consacrée, face à des enfants en difficulté, nous ne sommes pas toujours capables d'en comprendre l'origine. Nous faisons alors appel à nos collègues du RASED, afin qu'ils nous aident à interpréter les constats que nous pouvons faire. Dans tous les cas, nous avons affaire à des situations singulières, qui nécessitent des réponses adaptées, construites sur la durée, qui prennent en compte l'enfant dans sa globalité et pas seulement la compétence mal maîtrisée.

Forts de notre expérience, et par honnêteté professionnelle, nous ne nous sentons donc pas en mesure de « remettre à niveau » des élèves, quand nos collègues n'y sont pas parvenus eux-mêmes. Soit nous nous spécialisons, soit

nous nous abstenons, car nous refusons de donner l'illusion aux enfants et à leurs parents que c'est simple et qu'il suffit de... L'apprentissage n'est pas une mécanique. Il ne suffit pas de remettre les pièces dans le bon sens.

D'aucuns diront que cette mesure répond aux demandes des familles qui ne peuvent pas s'offrir des cours privés.

Par expérience encore, les élèves qui reçoivent des cours en dehors de l'école ne sont pas obligatoirement de « mauvais » élèves. C'est plutôt que l'école ne colle pas toujours à l'image que s'en font les parents, écarts que les cours particuliers sont chargés de combler.

Ce dispositif ne fera donc pas d'ombre aux officines privées. Bien au contraire, il ne fait que les justifier. N'oublions pas que notre système éducatif public, bien que déjà rogné, demeure une manne financière que nous n'imaginons même pas.

Enfin, nous ne comptons plus la multitude de dispositifs qui ont pu être mis en place ces dernières années. Quelle évaluation en a été faite ?

En tant que citoyens

Nous sommes très attachés au Service Public d'Éducation, et aux services publics en général.

Le principe du bouclier fiscal ne nous satisfait pas. La réduction des ressources de l'État a pour corollaire celle du financement

des services publics (et de nos salaires...). À terme, il y aura de moins en moins d'école. La suppression des 11 200 postes cette année dans l'éducation nationale n'est qu'un prélude. Cette mesure ne saurait compenser la baisse constante et programmée de l'offre éducative : non remplacement des enseignants, pénurie d'enseignants spécialisés, insuffisances en matière de formation initiale et continue, impossibilité de travailler sereinement avec des petits groupes, ... et ce, dans un contexte

d' inégalités sociales exponentielles.

Elle s'inscrit dans un système plus global d'école à plusieurs vitesses qui tourne volontairement le dos à une éducation ambitieuse pour tous.

pour financer ces stages l'Etat va donner 23 millions d'euros alors qu'il ferme des classes et des postes d'enseignants (11800 cette année)

Malgré leur aspect anodin et parfois tentant, ces quelques heures de remise à niveau sont une bombe à retardement sur un terrain déjà miné. Regardons donc bien où nous mettons les pieds avant de nous y engager !